



REPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE LA MARTINIQUE

Vauclin, le

14 MARS 2018



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE
MARTINIQUE
Hôtel de Région
Plateau Roy
97200 FORT-DE-FRANCE

N/REF. : DGS/SRME/167206

OBJET : Demande de déclaration de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

J'attire vivement votre attention sur les très graves conséquences sanitaires et économiques de l'invasion massive des algues sargasses sur le littoral du sud atlantique et plus singulièrement sur les plages du Vauclin.

En effet, le volume impressionnant d'algues échouées sur nos côtes a entraîné une baisse considérable de la fréquentation des sites balnéaires de la commune (Pointe Faula notamment) et vient aggraver la situation du port de pêche déjà touché par le phénomène de l'ensablement.

Ainsi, le constat d'une perte d'exploitation conséquente chez les commerçants de cette zone et les marins pêcheurs, et des activités nautiques réduites à néant, m'amènent à solliciter de la Collectivité Territoriale de la Martinique, le vote d'une motion d'urgence par afin d'obtenir du gouvernement, la déclaration de l'état de catastrophe naturelle pour les communes concernées.

Aussi, je vous saurais gré également de bien vouloir m'indiquer dans quelle mesure la CTM pourrait exceptionnellement participer à la mise en place d'un dispositif d'aide en faveur de ces commerçants, mais aussi des marins pêcheurs si durement impactés (panne de moteurs et embarcations emprisonnées par les bancs de sargasses).

D'autre part, il s'avère que ces travaux d'enlèvement des sargasses pourraient être réalisés sur la base de la convention portant sur la maintenance et entretien du port territorial.

Bien entendu, les conséquences sanitaires de ce phénomène sur les populations riveraines, ne sont pas à négliger (nuisances olfactives entre autres) d'où l'impérieuse nécessité de prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

P. Le Maire Ppion
Le Premier Adjoint

Georges CLEON

